

EHPAD DE XXXX	DATE D'APPLICATION 01/10/2017 PO-QUA-01 Version 1 Page 1 sur 2
DISPARITION INQUIÉTANTE D'UN RÉSIDENT	

OBJET :

Anticiper les sortie inopinée et conduite à tenir en cas de sortie inopinée

DÉFINITION

Non présence d'un résident, non confus, au repas du midi ou du soir ou au goûter.

Absence d'un résident confus, à tout moment de la journée, qui n'était pas portée à la connaissance de l'équipe.

PERSONNES CONCERNÉES

- Résidents
- Ensemble du personnel
- Familles
- Médecin traitant
- Administrateur de garde
- Directeur
- Gendarmerie
- Pompiers
- ARS

ACTIONS ET METHODES :

DISPARITION INQUIÉTANTE D'UN RÉSIDENT

